

Obligations-Logement abordable à perpétuité

Fiche de Conditions





Centretown Citizens
Ottawa Corporation

Objectif de la Campagne

Deux organismes sans but lucratif de premier plan à Ottawa, la Fiducie foncière communautaire d'Ottawa (OCLT) et la Centretown Citizens Ottawa Corporation (CCOC), se sont unis pour lancer une nouvelle initiative audacieuse — la campagne Obligations-Logement abordable à perpétuité— en s'inspirant de réunissant leurs missions afin de visant à protéger et à d'élargir le parc de logements abordables à Ottawa.

Les capitaux recueillis grâce à la vente des Obligations-Logement abordable à perpétuité serviront à :

-  Du financement hypothécaire de second rang à faible taux d'intérêt afin d'aider la CCOC à acquérir et à préserver plus de 50 logements abordables à Ottawa, ainsi qu'à faire progresser le développement de nouveaux logements abordables.
-  Du capital pour le fonds de roulement d'acquisition de l'OCLT, lui permettant d'effectuer des acquisitions rapides lorsque des immeubles locatifs abordables sont mis en vente et risquent de devenir inabordables s'ils sont achetés par d'autres investisseurs.

Série A

3 Ans

2.75%

Intérêt à l'échéance

Investissement minimal:

\$1,000

Série B

5 Ans

3.0%

Intérêt annuel

Investissement minimal:

\$5,000

Série C

7 Ans

3.5%

Intérêt annuel

Investissement minimal:

\$50,000

Série D

5 Ans

3.0%

FERMÉE

\$5,000

RRSP/TFSA éligible*

*Les deux organisations offrent les mêmes options d'obligations, à l'exception de la série D, qui était offerte exclusivement par la CCOC.

Période de Souscription: Du 17 septembre 2025 au 31 mars 2027 (à moins que le montant maximal global à recueillir ne soit atteint avant cette date)

Offre totale: \$25 millions de dollars

- Émission par la CCOC : 15 millions de dollars
- Émission par l'OCLT : 10 millions de dollars

Échéance: Les obligations arriveront à échéance 3, 5 ou 7 ans après la date d'achat.

Rang: Toutes les Obligations-Logement abordable à perpétuité de l'OCLT de 2025 — séries A, B et C — auront un rang égal entre elles, ainsi qu'avec les autres obligations précédemment émises par l'OCLT, mais seront subordonnées à toute hypothèque consentie par un prêteur commercial, à toute hypothèque de vendeur, ainsi qu'à toute obligation émise à l'avenir admissible aux REER/CELI.

Toutes les Obligations-Logement abordable à perpétuité de la CCOC de 2025 — séries A, B et C — auront un rang égal entre elles, mais seront subordonnées aux obligations de série D admissibles aux REER/CELI ainsi qu'à tout prêteur commercial.

Transférabilité: Toutes les séries d'obligations peuvent être transférées à un autre détenteur d'obligations, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration concerné et du paiement de frais d'administration de 100 \$

Garantie: Le remboursement de toutes les Obligations-Logement abordable à perpétuité de l'OCLT de 2025 sera garanti par des charges enregistrées sur les biens immobiliers détenus par l'OCLT, dès que cela sera raisonnablement possible, et ce, de façon subordonnée à toute hypothèque consentie par un prêteur commercial ainsi qu'à toute obligation émise à l'avenir admissible aux REER/CELI. Ces garanties seront détenues par un fiduciaire nommé par l'OCLT en vertu d'une convention de fiducie, au bénéfice de l'ensemble des détenteurs d'obligations de l'OCLT.

Les obligations de la CCOC émises dans le cadre de cette offre sont garanties par des charges enregistrées sur l'immeuble appartenant à la CCOC situé au 20, avenue Robinson, à Ottawa, pour un montant total de 7 500 000 \$. La première de ces charges garantit tout l'ensemble des détenteurs d'obligations enregistrées (REER/CELI) (investisseurs de la série D) jusqu'à 250 000 \$, et la seconde charge (d'un montant maximal de 7,25 millions de dollars) garantira les détenteurs d'obligations non enregistrées (directes) qui achètent des obligations des séries A, B et C.

Frais: La gestion des fonds recueillis — y compris le paiement des intérêts, l'émission des feuillets fiscaux et la gestion des échéances pour toute la durée de vie de l'ensemble des obligations émises — sera assurée par Tapestry Community Capital, la CCOC et l'OCLT, pour des frais estimés à 0,5 % du montant total levé.

Pour en savoir plus



Visitez HousingForeverBonds.ca